



**Direction régionale et départementale
de la Jeunesse et des Sports
de Paris - Ile-de-France**

Le Directeur Régional Adjoint

Service Sport et Vie Fédérale
Bureau des Moyens d'Intervention
Réf. : SVF/BMI/CC/MCL/N°99-153

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports est accordé à votre association au titre du « sport ».

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'original de l'arrêté d'agrément en date du 09 décembre 1999 qui vous attribue le numéro : **75.SVF.99.22**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes hommages respectueux

Christian CARADEC

P.J. : Arrêté d'agrément

Madame la Présidente
Club Tir 1000 Jeanne D'Arc
6/8, rue Vulpian
75013 PARIS